



La Fondation
nationale
Légion

Mise en œuvre par

Légion

GAGNEZ UN VOYAGE !

Gagnez un voyage pour deux à Ottawa pour représenter la jeunesse du Canada à la Cérémonie nationale du jour du Souvenir, le 11 novembre de l'année prochaine.

CONCOURS NATIONAL DU SOUVENIR



CRÉATION DE
**DAYOU MAYA
HOU**
SURREY, C.-B.

POUR LES JEUNES

DIRECTIVES – CONCOURS LITTÉRAIRE,
D’AFFICHES ET DE VIDÉO

Juin 2024

CONCOURS NATIONAL DU SOUVENIR POUR LES JEUNES

Dans le cadre des Concours nationaux du Souvenir pour les jeunes, les jeunes Canadiens et Canadiennes sont invités à rendre hommage aux vétérans du Canada, à contribuer à promouvoir le Souvenir et à favoriser la tradition du Souvenir chez tous les Canadiens par l'entremise de l'art visuel, de l'écriture et, maintenant, de la vidéo. La Fondation nationale Légion, en partenariat avec La Légion royale canadienne et les écoles du pays, invite les élèves des écoles canadiennes à soumettre leur affiche ou leur œuvre littéraire par l'entremise de leur filiale locale de la Légion, et, dans le cas de leur vidéo, en ligne par l'entremise du site ConcoursDuSouvenir.ca.

Les filiales locales et les directions provinciales de la Légion voient, à leur palier respectif, à sélectionner les entrées gagnantes et à transmettre leurs finalistes à la Fondation nationale Légion à Ottawa. Un jury, composé de professionnels de l'art, évalue les œuvres des finalistes et désigne les gagnants nationaux.

La Fondation nationale Légion décerne un prix en argent à tous les gagnants nationaux et commandite également un voyage à Ottawa pour tous les gagnants seniors de première place, afin qu'ils puissent assister à la cérémonie nationale du jour du Souvenir où ils déposeront une couronne au nom de la jeunesse du Canada. Ils auront également l'occasion de rencontrer la gouverneure générale et de lui rendre visite.

CONTACTEZ-NOUS Pour toute question concernant les Concours nationaux du Souvenir pour les jeunes, veuillez contacter contests@legion.ca.

Rendez-vous sur le site ConcoursDuSouvenir.ca pour consulter les Règlements officiels, lesquels seront accessibles à compter du 1^{er} septembre. Dans le cas où les conditions stipulées dans les Règlements officiels devaient différer de celles divulguées dans tout autre énoncé de documents relatifs aux concours, les conditions stipulées dans les Règlements officiels prévaudront.

CONCOURS DÉFI VIDÉO

Les participants sont invités à exercer leurs talents de narrateur pour créer **une courte vidéo sur le thème du Souvenir**. Les vidéos doivent être soumises par l'intermédiaire du site WebConcoursDuSouvenir.ca.

Les œuvres gagnantes

au niveau provincial sont ensuite transmises à la Fondation nationale Légion à Ottawa pour être jugées au niveau national. Les œuvres qui remportent la première place sont exposées au Musée canadien de la guerre à partir du mois de novembre jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante.

RÈGLEMENTS

- 1** Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la 7^e à la 12^e année (au Québec : de la 1^{ère} année du secondaire à la 5^e année du secondaire) du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.
- 2** Pendant le processus de soumission en ligne, les participants âgés de moins de 18 ans doivent confirmer qu'ils disposent d'une autorisation parentale.
- 3** Toutes les vidéos doivent être soumises en ligne à l'adresse ConcoursDuSouvenir.ca.
 - a** Pour soumettre votre vidéo, elle doit être téléchargée sur YouTube. Les participants doivent fournir le lien public et partageable de leur vidéo finale au cours de la procédure de soumission en ligne.
 - b** Chaque participation doit être l'œuvre d'une seule et même personne. Les soumissions de groupe ne sont pas admises.
- 4** Toutes les vidéos admissibles doivent avoir une durée minimale de 30 secondes et maximale de 2 minutes.
- 5** Les vidéos peuvent être en français, en anglais ou bilingues.
- 6** Toutes les œuvres soumises doivent être des réalisations originales du participant. Les œuvres qui semblent rendues par une intelligence artificielle ne seront pas acceptées.
- 7** Les séquences vidéo, les images, le son ou la musique de source externe présentés dans la vidéo doivent être utilisés sous licence, être libres de droits ou cités, et ce, en accordant tout le crédit ou le mérite à leurs auteurs. Une liste de vos sources, correctement citées, doit être jointe à votre demande.
- 8** La copie ou la reproduction d'œuvres déjà publiées, en tout ou en partie, sans l'identification ou l'autorisation écrite de l'auteur ou de la source, entraînera la disqualification automatique de l'œuvre.
- 9** L'œuvre doit refléter le Souvenir avec un thème canadien. Si des symboles sont utilisés, les symboles canadiens doivent être prépondérants.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

CONTENU ET CLARTÉ

40

CRÉATIVITÉ ET ORIGINALITÉ

30

PRODUCTION ET QUALITÉ

30

L'œuvre adhère-t-elle au thème du Concours, soit le *Jour du Souvenir* au Canada? Transmet-elle un message clair ou une émotion en rapport avec le thème? Est-elle cohérente? Est-ce qu'elle maintient le cap d'un bout à l'autre?

L'œuvre suscite-t-elle et maintient-elle l'intérêt? Est-elle réfléchie, émouvante, inspirante et/ou percutante? Le contenu de la vidéo vous semble-t-il original? L'œuvre est-elle unique et originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?

Quelle est la qualité générale de la production, tant sur le plan visuel que sonore? L'œuvre semble-t-elle avoir été réalisée de manière réfléchie, bien planifiée et bien rythmée? La vidéo se déroule-t-elle bien, sans problème technique, audio ou de montage? La limite de temps est-elle respectée?

PRIX

Tous les prix seront attribués sur recommandation des juges, dont les décisions sont finales. Le/la gagnant(e) au niveau de la Fondation nationale Légion, une fois avisé(e) de son prix, accepte l'utilisation complète et exclusive de son œuvre à des fins non lucratives, dans le but de promouvoir ce programme, la Fondation nationale Légion, ainsi que La Légion royale canadienne, et ce, pour l'année en cours et à perpétuité.

NIVEAU SÉNIOR | 10^E, 11^E ET 12^E ANNÉES (AU QUÉBEC: 4^E ET 5^E SECONDAIRE)

1^{ER} PRIX 1000 \$

2^E PRIX 500 \$

3^E PRIX 250 \$

Le gagnant sénior qui se mérite la première place est également invité à Ottawa pour un voyage tous frais payés par la Fondation nationale Légion afin de représenter la jeunesse canadienne lors de la cérémonie nationale du jour du Souvenir. Le gagnant doit être accompagné d'un parent ou d'un tuteur.

NIVEAU INTERMÉDIAIRE | 7^E, 8^E ET 9^E ANNÉES (AU QUÉBEC: 1^{ÈRE}, 2^E ET 3^E SECONDAIRE)

1^{ER} PRIX 500 \$

2^E PRIX 250 \$

3^E PRIX 150 \$

Tous les gagnants de la première place (niveaux sénior et intermédiaire) reçoivent un prix en argent et une plaque personnalisée. Leur établissement scolaire reçoit également une plaque. Les gagnants des deuxièmes et troisièmes places reçoivent un prix en argent et un certificat.

Création de Coco Wei, Charlottetown, Î.-P.-É.



GUIDE DE DÉMARRAGE PRATIQUE



Création de Bonnie Li
Onoway, Alb.

Quel type de vidéo puis-je soumettre? Votre vidéo peut être n'importe quoi, du court métrage à l'animation, du moment qu'elle illustre les thèmes canadiens du Souvenir. Votre vidéo pourrait être :

- Un court métrage
- Un documentaire
- Une entrevue
- Une animation
- Une reconstitution
- Un message d'intérêt public
- Une performance ou un discours enregistrés

RESSOURCES CRÉATIVES GRATUITES

Toute séquence, image, son ou musique dans la vidéo qui n'a pas été créée par toi doit faire l'objet d'une licence et/ou être libre de droits. Voici quelques liens utiles vers des médias que tu peux utiliser :

SON/MUSIQUE | freesound.org | epidemicsound.com

VIDÉO | pexels.com/videos | coverr.co

PHOTOS | pexels.com | unsplash.com

SOUMETTRE LA VIDÉO

Pour soumettre votre vidéo, il faut d'abord la télécharger sur YouTube. Tu dois fournir le lien YouTube public et partageable en remplissant le formulaire de soumission du concours sur le site Web ConcoursDuSouvenir.ca.

POUR TÉLÉCHARGER :

1

Se connecter ou créer un compte YouTube à studio.youtube.com.

2

Cliquer sur le bouton + Créer et sélectionner Importer des vidéos.

3

Suivre les instructions pour le processus de téléchargement. Assure-toi que les paramètres de ta vidéo sont les suivants :

- a. Donne un **titre** à ta vidéo YouTube selon les critères suivants : **YRC[année]-Nom de l'étudiant.e-Vidéo**
- b. Les options de **l'auditoire** sont réglées sur « Oui, c'est conçu pour les enfants ».
- c. Les options de **visibilité** sont réglées à « Publique. »

4

Une fois la vidéo téléchargée, copie le lien et inclus-le dans le formulaire de participation au concours.

VIDÉO

CONCOURS D’AFFICHES

Les participants sont invités à exercer leur talent artistique pour **créer une affiche, soit en couleur et/ou en noir et blanc, sur le thème du Souvenir**. Les œuvres gagnantes au niveau des filiales de la Légion se rendent aux concours provinciaux de la Légion. Les œuvres des finalistes sont ensuite envoyées à la Fondation nationale Légion à Ottawa pour être jugées au niveau national.

Les œuvres qui remportent la première place aux Concours d’affiches en couleur et en noir et blanc sont exposées au Musée canadien de la guerre à partir du mois de novembre jusqu’au mois d’octobre de l’année suivante. Les œuvres qui remportent les deuxièmes et troisièmes places dans les deux catégories sont exposées durant la période annuelle du Souvenir, soit en novembre, dans le foyer de l’édifice du Parlement, suite à quoi La Légion royale canadienne verra à les retourner à leurs auteurs.

RÈGLEMENTS

- 1 Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la maternelle à la 12^e année (au Québec : de la maternelle à la 5^e année du secondaire) du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.
- 2 Toutes les œuvres doivent être déposées à une filiale de la Légion. Veuillez contacter la filiale la plus proche de chez vous pour connaître la date limite d’envoi des inscriptions : www.legion.ca/fr/pour-nous-joindre/localisez-votre-filiale.
- 3 Les participants doivent remplir et inclure un formulaire d’inscription officiel avec leur œuvre. (Pas d’agrafes.) Ce formulaire est accessible auprès de votre filiale locale de la Légion ou en ligne à ConcoursDuSouvenir.ca.
- 4 Les participants âgés de moins de 18 ans doivent confirmer qu’ils disposent d’une autorisation parentale sur leur formulaire d’inscription officiel.
- 5 Toutes les œuvres admissibles doivent avoir des dimensions maximales de 56 cm x 71 cm.
- 6 Veuillez soumettre votre œuvre illustrée, peinte ou dessinée à la main dans la catégorie appropriée du concours d’affiches: **Couleur** ou **Noir et blanc**.
- 7 Les participants peuvent s’inscrire à la fois dans la catégorie couleur et dans la catégorie noir et blanc, mais ils ne peuvent le faire qu’une seule fois par catégorie.
- 8 Les œuvres doivent être présentées sur du papier ou du carton Bristol. Toute oeuvre réalisée sur d’autres matériaux, tels que la toile ou le papier photo, ou encore une oeuvre tridimensionnelle créée à partir de matériaux artisanaux, tels que la mousse, les matières textiles et le bois, ne sera pas acceptée.
- 9 Toutes les oeuvres soumises doivent être des réalisations originales du participant et démontrer une compétence en art visuel telle que le dessin, la peinture ou l’illustration. Les oeuvres qui semblent générées par ordinateur, rendues par intelligence artificielle ou une machine ne seront pas acceptées. Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, d’oeuvres déjà publiées, est interdite et entraînera la disqualification du participant.
- 10 L’œuvre doit refléter le Souvenir avec un thème canadien. Si des symboles sont utilisés, les symboles canadiens doivent être prépondérants.

CRITÈRES D'ÉVALUATION AFFICHES

CONTENU ET CLARTÉ

40

L'œuvre adhère-t-elle au thème du Concours, soit le *Jour du Souvenir* au Canada? Transmet-elle un message, un point de vue ou une émotion? Le message, le point de vue ou l'émotion sont-ils clairs et pertinents?

CRÉATIVITÉ ET ORIGINALITÉ

30

L'œuvre est-elle attrayante, captivante ou intéressante sur le plan visuel? Est-elle évocatrice, inspirante et/ou percutante? Le contenu de l'affiche vous semble-t-il original? L'œuvre est-elle unique et originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?

PRODUCTION ET QUALITÉ

30

Quels sont les niveaux de qualité et d'attention aux détails avec lesquels l'œuvre a été réalisée? Est-ce que les dimensions de l'œuvre sont conformes aux exigences? L'œuvre témoigne-t-elle de la volonté d'atteindre un style personnel ou artistique particulier? Démontre-t-elle une compétence en art visuel telle que le dessin, la peinture ou l'illustration?

PRIX

Tous les prix seront attribués sur recommandation des juges, dont les décisions sont finales. Le/la gagnant(e) au niveau de la Fondation nationale Légion, une fois avisé(e) de son prix, accepte l'utilisation complète et exclusive de son œuvre à des fins non lucratives, dans le but de promouvoir ce programme, la Fondation nationale Légion, ainsi que La Légion royale canadienne, et ce, pour l'année en cours et à perpétuité.

NIVEAU SÉNIOR | 10^E, 11^E ET 12^E ANNÉES (AU QUÉBEC: 4^E ET 5^E SECONDAIRE)

1^{ER} PRIX

1000 \$

2^E PRIX

500 \$

3^E PRIX

250 \$

Les gagnants séniors qui remportent la première place dans les catégories couleur et noir et blanc du Concours d'affiches sont également invités à Ottawa pour un voyage tous frais payés par la Fondation nationale Légion afin de représenter la jeunesse canadienne lors de la cérémonie nationale du jour du Souvenir. Les gagnants doivent être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur.

NIVEAU INTERMÉDIAIRE | 7^E, 8^E ET 9^E ANNÉES (AU QUÉBEC: 1^{ÈRE}, 2^E ET 3^E SECONDAIRE)

1^{ER} PRIX

500 \$

2^E PRIX

250 \$

3^E PRIX

150 \$

NIVEAU JUNIOR | 4^E, 5^E ET 6^E ANNÉES

1^{ER} PRIX

250 \$

2^E PRIX

200 \$

3^E PRIX

125 \$

NIVEAU PRIMAIRE | MATERNELLE, 1^{ÈRE}, 2^E ET 3^E ANNÉES

1^{ER} PRIX

200 \$

2^E PRIX

150 \$

3^E PRIX

100 \$

Tous les gagnants de la première place dans chacune des deux catégories reçoivent un prix en argent et une plaque personnalisée. Leur établissement scolaire reçoit également une plaque. Les gagnants des deuxièmes et troisièmes places des deux catégories reçoivent un prix en argent et un certificat.



CONCOURS LITTÉRAIRE

Les participants sont invités à exercer leur créativité pour **rédiger une composition et/ou un poème sur le thème du Souvenir.**

Les œuvres gagnantes au niveau des filiales de la Légion se rendent aux concours provinciaux de la Légion. Les œuvres des finalistes sont ensuite

envoyées à la Fondation nationale Légion à Ottawa pour être jugées au niveau national. Les œuvres du volet littéraire (composition et poème) qui remportent la première place, niveau sénior seulement, sont exposées au Musée canadien de la guerre à partir du mois de novembre jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante.

RÈGLEMENTS

- 1** Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la 4^e à la 12^e année (au Québec, de la 4^e année du primaire à la 5^e année du secondaire) du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.
- 2** Toutes les oeuvres doivent être déposées à une filiale de la Légion. Veuillez contacter la filiale la plus proche de chez vous pour connaître la date limite d'envoi des inscriptions : www.legion.ca/fr/pour-nous-joindre/localisez-votre-filiale.
- 3** Les participants doivent remplir et inclure un formulaire d'inscription officiel avec leur œuvre. (Pas d'agrafes.) Ce formulaire est accessible auprès de votre filiale locale de la Légion ou en ligne à ConcoursDuSouvenir.ca.
- 4** Les participants âgés de moins de 18 ans doivent confirmer qu'ils disposent d'une autorisation parentale sur leur formulaire d'inscription officiel.
- 5** Les œuvres peuvent être soumises en français, en anglais ou bilingues.
- 6** Les œuvres doivent être imprimées ou manuscrites d'un seul côté de la page.
- 7** Les œuvres ne doivent pas dépasser la limite de mots ou de lignes indiquée sur le formulaire de participation.
NIVEAU SÉNIOR : Les participants soumettront une composition d'un maximum de 800 mots ou un poème d'un maximum de 32 lignes.
NIVEAU INTERMÉDIAIRE : Les participants soumettront une composition d'un maximum de 500 mots ou un poème d'un maximum de 32 lignes.
NIVEAU JUNIOR : Les participants soumettront une composition d'un maximum de 350 mots ou un poème d'un maximum de 32 lignes.
- 8** Tout participant peut soumettre et une composition et un poème, mais il ne peut soumettre qu'une seule oeuvre par catégorie.
- 9** Toutes les œuvres soumises doivent être des réalisations originales du participant. Les œuvres qui semblent générées par ordinateur, rendues par intelligence artificielle ou une machine ne seront pas acceptées. Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, d'oeuvres déjà publiées, est interdite et entraînera la disqualification du participant.
- 10** L'œuvre doit refléter le Souvenir avec un thème canadien. Si des symboles sont utilisés, les symboles canadiens doivent être prépondérants.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

CONTENU
ET CLARTÉ

40

L'œuvre adhère-t-elle au thème du Concours, soit le *Jour du Souvenir* au Canada? Transmet-elle un message clair ou une émotion en rapport avec le thème? Est-elle cohérente? Est-ce qu'elle maintient le cap d'un bout à l'autre?

CRÉATIVITÉ ET
ORIGINALITÉ

30

L'œuvre suscite-t-elle et maintient-elle l'intérêt? Est-elle réfléchie, émouvante, inspirante et/ou percutante? Le contenu de l'œuvre vous semble-t-il frais et original? L'œuvre reflète-t-elle un point de vue ou une expérience intéressante? Est-ce que l'auteur.e utilise avec succès des procédés d'écriture? (analogie, allégorie, métaphore, etc.) ou des procédés poétiques? (par exemple, le rythme, la forme, la métaphore, le symbolisme, etc.) L'œuvre est-elle unique et originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?

PRODUCTION
ET QUALITÉ

30

Quelle sont les niveaux de qualité et d'attention aux détails avec lesquels l'oeuvre a été réalisée? Le texte se lit-il de manière claire, réfléchie et à un rythme approprié? Les règles de syntaxe et de ponctuation sont-elles respectées? Le texte est-il exempt d'erreurs d'orthographe et de formatage ou de fautes de frappe? Le texte respecte-t-il le nombre limite de mots ou de lignes?

PRIX

Tous les prix seront attribués sur recommandation des juges, dont les décisions sont finales. Le/la gagnant(e) au niveau de la Fondation nationale Légion, une fois avisé(e) de son prix, accepte l'utilisation complète et exclusive de son œuvre à des fins non lucratives, dans le but de promouvoir ce programme, la Fondation nationale Légion, ainsi que La Légion royale canadienne, et ce, pour l'année en cours et à perpétuité.

NIVEAU SÉNIOR | 10^E, 11^E ET 12^E ANNÉES (AU QUÉBEC: 4^E ET 5^E SECONDAIRE)

1^{ER} PRIX

1000 \$

2^E PRIX

500 \$

3^E PRIX

250 \$

Les gagnants seniors qui remportent la première place dans les catégories composition et poème sont également invités à Ottawa pour un voyage tous frais payés par la Fondation nationale Légion afin de représenter la jeunesse canadienne durant la cérémonie nationale du jour du Souvenir. Les gagnants doivent être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur.

NIVEAU INTERMÉDIAIRE | 7^E, 8^E ET 9^E ANNÉES (AU QUÉBEC: 1^{ÈRE}, 2^E ET 3^E SECONDAIRE)

1^{ER} PRIX

500 \$

2^E PRIX

250 \$

3^E PRIX

150 \$

NIVEAU JUNIOR | 4^E, 5^E ET 6^E ANNÉES

1^{ER} PRIX

250 \$

2^E PRIX

200 \$

3^E PRIX

125 \$

Tous les gagnants de la première place dans chacune des deux catégories reçoivent un prix en argent et une plaque personnalisée. Leur établissement scolaire reçoit également une plaque. Les gagnants des deuxièmes et troisièmes places des deux catégories reçoivent un prix en argent et un certificat.

JE ME SOUVIENDRAI DE VOS BATAILLES

PUIS DU FEU QUI ASSAILLE VOS ENTRAILLES

JE ME SOUVIENDRAI DE CE QUE VOUS AVEZ
FAIT POUR NOTRE PAYS

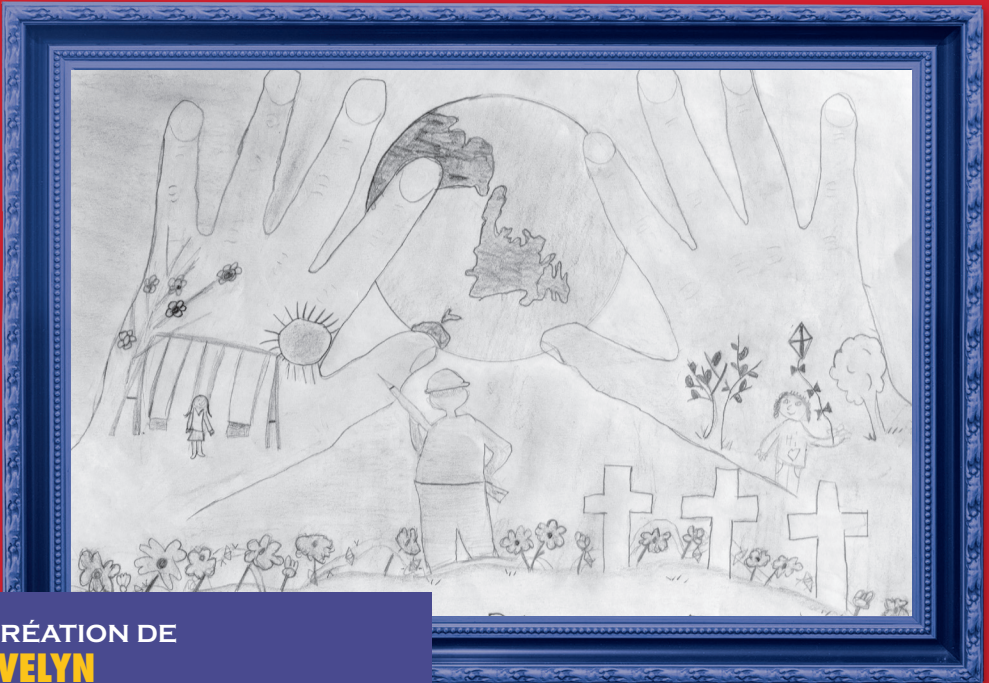
VOUS, GRANDS COMBATTANTS HARDIS

JE ME SOUVIENDRAI DES EXPLOSIONS
QUI CRÉAIENT DES COMMOTIONS
ACCOMPAGNÉES DES BOMBES
QUI TOMBENT

CRÉATION DE

**ÉLIA
BLEU VOUA**

MONT-CARMEL, QC



CRÉATION DE

**EVELYN
HAYWARD**

CONCEPTION BAY SOUTH, T.-N.-L.